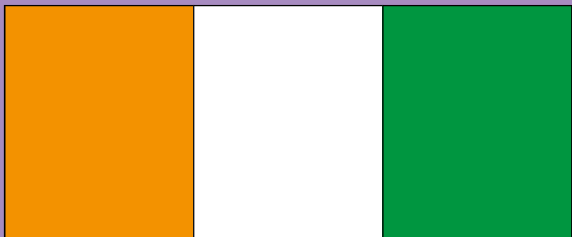


REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET



DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET ECONOMIQUE PLURIANNUELLE 2025 - 2027 (D P B E P)

RAPPORT DE PRESENTATION

**DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE
ET ECONOMIQUE PLURIANNUELLE 2025 - 2027
(D P B E P)**

RAPPORT DE PRESENTATION

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I - EVOLUTION MACROECONOMIQUE 2021-2027	4
I.1 Situation économique nationale 2021-2023	4
I.2 Projections économiques 2024 et perspectives 2025-2027	5
II. EVOLUTION FINANCIERE 2021-2027	7
II.1 Evolution récente des finances publiques 2021-2024	7
II.2 Perspectives des finances publiques 2025-2027	9
III. SITUATION FINANCIERE DES ORGANISMES PUBLICS, COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DISTRICTS AUTONOMES 2021-2025	10
III.1 Entreprises du portefeuille de l'Etat	10
III.2 Etablissements Publics Nationaux	12
III.3 Institutions de Prévoyance Sociale	12
III.4 Collectivités Territoriales et Districts Autonomes	13
IV. PROGRAMMATION BUDGETAIRE 2025-2027	14
IV.1 Projections des ressources du budget de l'Etat	14
IV.2 Projections des dépenses du budget de l'Etat	16
IV.3 Répartition des projections par fonction	18
IV.4 Répartition des projections par piliers du PND 2021-2025	20
CONCLUSION	22
ANNEXES	23

INTRODUCTION

En application de l'article 45 de la Loi Organique n° 2014-336 du 05 juin 2014 relative aux Lois de Finances, la Loi de Finances de l'année est accompagnée d'un certain nombre de documents, dont le Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle (DPBEP) qui sert également de base pour le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). C'est dans le cadre de la mise en œuvre de cette disposition que le présent document est élaboré.

Sur la base du cadre macroéconomique, du contexte socio-politique et des orientations de la politique générale du Gouvernement, le DPBEP évalue sur trois (03) ans le niveau global des recettes attendues et des dépenses programmées par l'Etat. Il couvre également la situation financière des collectivités décentralisées, des entreprises publiques, des établissements publics nationaux et des organismes de protection sociale.

Le DPBEP fixe les objectifs d'équilibre budgétaire et financier sur le moyen terme, en application des dispositions du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Dans le cadre du présent DPBEP couvrant la période 2025-2027, les projections budgétaires sont établies sur la base d'une prévision de croissance réelle du Produit Intérieur Brut (PIB) de 7,0% en 2025, de 6,8% en 2026 et de 8,3% en 2027. Ces prévisions interviennent dans un contexte international certes caractérisé par la maîtrise totale de la pandémie de la Covid-19, mais surtout marqué par la persistance des guerres Israël-Hamas et Russo-Ukrainienne, ainsi que les crises socio-politiques et sécuritaires au Burkina Faso, au Mali, en Guinée et au Niger.

Par ailleurs, le DPBEP 2025-2027 est élaboré en cohérence avec la stratégie de développement du Gouvernement, en particulier avec l'ensemble des stratégies sectorielles qui tirent leurs fondements du Plan National de Développement (PND) 2021-2025. Il permet d'assurer une meilleure déclinaison des stratégies sectorielles et des programmes d'actions dans les projets de budgets sur la période 2025-2027.

Les données économiques et budgétaires qui y figurent, sont provisoires et pourraient connaître quelques évolutions par la prise en compte des éventuelles nouvelles informations qui interviendraient dans les mois à venir, avant l'examen du projet de Budget 2025.

Le présent document qui vise à donner des indications sur les orientations budgétaires et économiques du Gouvernement, se décline en quatre (04) parties :

- I. Evolution macroéconomique 2021-2027 ;
- II. Evolution des finances publiques 2021-2027 ;
- III. Situation financière des organismes publics, des Collectivités Territoriales et des Districts Autonomes 2021-2027 ;
- IV. Programmation budgétaire 2025-2027.

I-EVOLUTION MACROECONOMIQUE 2021-2027

I.1 Situation économique nationale 2021-2023

Après une reprise en 2021, l'activité économique **nationale** a affiché en 2022 un taux de croissance de 6,2% grâce à un environnement socio-économique marqué par la maîtrise de la pandémie de Covid-19 ainsi que le maintien de la stabilité socio-politique et sécuritaire. Aussi, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance ont facilité le rebond de l'économie en dépit des effets de la crise russo-ukrainienne. En **2023**, l'économie a continué à évoluer dans un environnement socio-économique marqué par le maintien de la stabilité socio-politique et sécuritaire. Aussi, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance ont facilité le maintien de la dynamique de croissance de l'économie en dépit des effets de la crise russo-ukrainienne. Ainsi, le taux de croissance de l'économie ivoirienne ressortirait à 6,5%.

L'inflation a atteint un niveau de 4,4% en 2023 après 5,2% en 2022, se situant ainsi au-delà du seuil communautaire de 3%. Cette situation est liée d'une part, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par les différentes crises, notamment la crise ukrainienne. En outre, le déficit d'offre locale de la production agricole au cours de la campagne 2022/2023 et l'accentuation des risques sécuritaires des pays limitrophes continuent d'affecter l'approvisionnement normal des marchés en produits vivriers amplifiant ainsi la pression sur les prix.

La balance des paiements s'est caractérisée sur la période de 2021 à 2023 par une dégradation du compte des transactions courantes. En effet, le compte courant a enregistré un déficit de plus en plus important, en passant de 3,9% du PIB en 2021 à 8,1% du PIB en 2023. Cette dégradation est due à la contraction de la balance des biens sur la période et à l'aggravation du déficit des services ainsi que du revenu primaire.

Quant **au solde global**, il a enregistré un excédent de 2,7% du PIB en 2021. Toutefois, il est déficitaire de 0,7% en 2022 et de 2,6% en 2023, en raison de l'alourdissement de la facture des importations en 2022 et 2023.

La situation monétaire à fin 2023, a enregistré par rapport à 2022, une croissance de la masse monétaire de **561,4** milliards de FCFA (+3,3%), des créances intérieures de **1.961,7** milliards de FCFA (+12,5%) et un repli des actifs extérieurs nets de **1.251,7** milliards de FCFA (-32,2%).

I.2 Projections économiques 2024 et perspectives 2025-2027

Après un taux de croissance de 6,5% en 2023, l'économie ivoirienne devrait bénéficier de la stabilité socio-politique et se situer à 7,2 % en 2024, en lien avec la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, notamment la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

Les prévisions de l'année 2024-2025 sont fondées sur les hypothèses suivantes :

- la bonne exécution du PND 2021-2025 ;
- la poursuite de la reprise graduelle des activités économiques mondiale et intérieure ;
- le développement et la disponibilité des terrains industriels ;
- la fin des perturbations des circuits d'approvisionnement et un meilleur accès aux débouchés ;
- le renforcement des politiques d'attractivité et d'accroissement des investissements directs étrangers ;
- la maîtrise des risques sécuritaires aux frontières nord du Pays ;
- le renforcement du cadre de financement des PME et PMI ;
- la poursuite des grands chantiers du Gouvernement ;
- l'affermissement de la trésorerie de l'Etat.
- l'accroissement des investissements directs étrangers ;
- le renforcement de la confiance des opérateurs du secteur privé dans le cadre des discussions Etat-secteur privé.

Ainsi, sur la période 2025-2027, le taux de croissance du PIB ressortirait en moyenne annuelle à 7,4%.

L'évolution du PIB réel suivant ses composantes se présenterait comme ci-après :

Au niveau de l'offre, **le secteur primaire** devrait connaître une hausse (+8,3% en 2024 contre -4,1% en 2023). Sur la période 2025-2027, le secteur primaire devrait connaître une hausse de 3,7% en moyenne sur la période 2025-2027, grâce à la production vivrière (+6,3%) et à l'agriculture d'exportation (+2,3%) qui bénéficieraient toujours de la poursuite des investissements dans le secteur agricole et de la redynamisation des organisations professionnelles. Ainsi, ce secteur contribuerait à hauteur de 0,5 point en moyenne à la croissance du PIB sur la période.

Le secteur secondaire augmenterait de 6,6% en 2024 après la hausse de 10,3% en 2023. Il progresserait en moyenne de 10,2% sur la période 2025-2027, en lien avec la hausse du BTP (+10,0%), des industries agroalimentaires (+7,1%), de l'énergie (+9,6%), des produits pétroliers (+5,9%), de l'extraction minière et pétrolière (+26,8%) et des autres industries manufacturières (+6,7%). Ce secteur bénéficierait de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production et surtout de l'entrée en production des phases 2 et 3 du champ « Baleine ». Sa contribution à la croissance du PIB s'élèverait en moyenne à 2,5 points sur la période, soutenue surtout par l'extraction minière et pétrolière (+0,9 point), les BTP (+0,5 point) et les industries agroalimentaires (+0,4 point).

Le secteur tertiaire s'accroîtrait à 7,3% en 2024 après la hausse de 8,4% en 2023. Sur la période 2025-2027, il enregistrerait en moyenne 7,1% de croissance grâce aux télécommunications (+7,0%), aux transports (+7,4%), au commerce (+6,6%) et aux autres services (+7,3%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire. En somme, ce secteur contribuerait à la croissance du PIB à hauteur de 3,2 points en moyenne sur la période, en lien avec les contributions des autres services (+1,3 point), du commerce (+1,0 point), des transports (+0,8 point) et des télécommunications (+0,2 point).

Le secteur non marchand devrait croître de 5,4% en 2024 après 4,7% en 2023. Sa contribution à la croissance du PIB de 0,4 point en 2024, évoluerait de 5,1% en moyenne sur la période 2025-2027, tenant compte des effets combinés de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous ainsi que de la poursuite de la maîtrise de l'évolution de la masse salariale.

Les droits et taxes nets de subventions seraient en hausse de 8,3% en 2024 après 8,0% en 2023. Ils ressortiraient de 8,9% en moyenne sur la période 2025-2027, grâce aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique dans un contexte de lutte contre la vie chère.

Au niveau de la demande, la croissance serait tirée par le dynamisme des investissements (+14,3% en 2024 après +9,3% en 2023) et l'affermissement de la consommation finale (+4,4% en 2024 contre +4,5% en 2023). Sur la période 2025-2027, la croissance serait tirée par le dynamisme des investissements (+12,4% en moyenne) et l'affermissement de la consommation finale (+4,5% en moyenne).

La consommation finale bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois de 2024 à 2027.

Les investissements seraient soutenus par le démarrage et la poursuite de plusieurs chantiers, notamment la construction (i) du barrage hydroélectrique de Gribo Popoli, (ii) des centrales solaires de Boundiali, de Laboa et de Touba, (iii) le projet de train urbain d'Abidjan, (iv) des routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, et l'aménagement et la construction de plusieurs routes notamment (v) Tabou – Prollo, (vi) Bolequin – Toulepleu – Frontière Libéria, (vii) Zuénoula – Daloa, (viii) Zuénoula - Gohitafla – Béoumi, (ix) Séguéla – Touba, (x) Korhogo-Sinématiali – Ferké, (xi) Tioroniaradougou – Guiembe -Dikodougou, (xii) Korhogo – M'Bengue et (xiii) Céci – Anoumanba – M'batto. Par ailleurs, les investissements bénéficieraient également du renforcement du réseau routier et des outils de production dans le secteur industriel et de la construction.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 26,8% du PIB en 2024 contre 25,5% en 2023. Le taux d'investissement public s'établirait à 7,5% en 2024, après 6,8% en 2023. Sur la période 2025-2027, ce taux ressortirait en moyenne annuelle à 28,3% du PIB, dont 7,6% au titre des investissements publics.

Au niveau **des échanges extérieurs**, les importations de biens et services s'afficheraient en hausse de 6,9% en 2024, après 8,4% en 2023. Sur la période 2025-2027, ils progresseraient de 6,2% en moyenne sur la période sous l'impulsion du dynamisme de l'économie

Les exportations de biens et services connaîtraient une hausse de 8,8% en 2024, après 2,5% en 2023. Sur la période 2025-2027, elles augmenteraient en moyenne de 9,3% en raison de la bonne tenue des productions agricoles, minières et des produits transformés.

L'inflation évoluerait de 3,4% en 2024. Sur la période 2025-2027, elle évoluerait de 2,4% en moyenne sur la période, respectant la norme communautaire, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la poursuite de la politique de lutte contre la vie chère.

En 2024, le **compte des transactions courantes** connaîtrait un déficit de **3.187,1** milliards de FCFA (6,1% du PIB), moins important qu'en 2023, en raison de l'augmentation de l'excédent de la balance des biens. Il enregistrerait, en moyenne, un déficit de 3,7% du PIB sur la période 2025-2027, en lien avec l'amélioration de la balance des biens impulsée par la croissance des exportations de biens plus forte que celle des importations.

En 2024, la **masse monétaire** poursuivrait sa tendance haussière, en ressortant à **19.843,0** milliards de FCFA, après **17.440,1** milliards de FCFA en 2023, en lien avec la progression de 20,3% des créances intérieures. Cette augmentation des créances intérieures serait tirée conjointement par les créances nettes sur l'Administration centrale (+34,7%) et celles sur l'économie (+12,5%). La **masse monétaire** se raffermirait de 14,1% en moyenne par an sur la période 2025-2027, en lien principalement avec la progression moyenne annuelle (+14,0%) des créances intérieures. Cet accroissement des créances intérieures résulterait de la progression des créances sur l'économie (+13,2% en moyenne par an) et des créances nettes sur l'Administration Centrale (+15,4% en moyenne par an).

Sur la période 2025-2027, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre du PND 2021-2025, à travers le renforcement de la qualité des institutions et la bonne gouvernance, le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, la réalisation de la diversification et de la transformation structurelle de l'économie et l'accélération des réformes structurelles et sectorielles. Il s'agira également d'assurer la maîtrise de l'inflation, la bonne tenue des finances publiques et la soutenabilité de la dette publique.

II. EVOLUTION FINANCIERE 2021-2027

II.1 Evolution récente des finances publiques 2021-2024

Sur la période 2021-2024, les opérations financières de l'Etat sont caractérisées par une amélioration continue de la mobilisation des recettes malgré l'impact sur l'économie de la crise sanitaire de la Covid-19 intervenue en 2020 et celui des crises internationales. Elles ont également enregistré une augmentation des dépenses totales, en lien avec les mesures prises pour mitiger les effets de ces crises sur l'économie et la satisfaction des besoins croissants de la population. En 2022, les réalisations ont été impactées par la hausse des prix des produits pétroliers sur le marché international en liaison avec la crise ukrainienne et les effets des mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires. Les dépenses ont également été impactées par la construction et la rénovation des infrastructures sportives et routières pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023). Ces opérations couvrent l'administration centrale (Institutions et Ministères), les caisses de sécurité sociale et ainsi que les appuis aux établissements publics nationaux et aux collectivités. L'évolution des principaux postes est présentée ci-dessous.

Les recettes totales et dons ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 12,5% de 2021 à 2023, passant de 6.140,2 milliards de FCFA en 2021 à 7.771,7 milliards de FCFA en 2023. Cette évolution a été rendue possible grâce à un effort de mobilisation de l'ensemble des recettes malgré les impacts

négatifs des crises internationales sur l'économie. En effet, avec une croissance annuelle moyenne de 13,0%, les recettes fiscales sont passées de 5.096,0 milliards de FCFA en 2021 à 6.508,0 milliards de FCFA en 2023. Elles sont composées de recettes fiscales intérieures (60,8%) et de recettes fiscales de portes (39,2%). La pression fiscale est ainsi passée de 12,6% en 2021, à 12,8% en 2022 puis à 13,6% en 2023.

En 2024, les recettes totales et dons progresseraient de 12,9% par rapport à 2023 pour s'établir à 8.775,9 milliards de FCFA dont 7.533,8 milliards de FCFA de recettes fiscales avec un taux de pression fiscale de 14,4%. Ce résultat découlerait principalement de la poursuite des réformes engagées par les régies, de la reprise progressive de la perception des taxes sur les principaux produits pétroliers qui avaient fait l'objet de suspension d'avril à décembre 2022 à la suite de la forte hausse des cours internationaux, et sous l'hypothèse d'une maîtrise des effets négatifs des crises internationales sur l'économie nationale.

Les dépenses publiques sont passées sur la période 2021-2023, de 8.102,0 milliards de FCFA à 10.279,4 milliards de FCFA, soit 12,6% de progression moyenne annuelle en lien d'une part, avec les plans de riposte sanitaire et de soutien à l'économie ainsi que le renforcement du dispositif sécuritaire pour faire face aux attaques terroristes et d'autre part, avec la croissance des dépenses d'investissement prenant en compte les dépenses des travaux d'infrastructures sportives, routières pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023) qui s'est tenue du 13 janvier au 11 février 2024.

Le **déficit budgétaire** en 2021 est ressorti à **4,9%**, du PIB au-delà de la norme communautaire de 3% au maximum et est imputable à l'impact de la crise sanitaire engendrée par la pandémie de la Covid-19. En 2022, le déficit s'est creusé pour ressortir à 6,8 % du PIB. Ce résultat est dû d'une part, au niveau des recettes, aux mesures exceptionnelles de suspension de la taxation sur les produits pétroliers à la suite de la forte hausse des cours internationaux liée à la crise russo-ukrainienne et d'autre part, à la hausse des dépenses en lien avec les effets des mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires intervenues en août 2022 ainsi que les mesures pour mitiger les impacts de la crise russo-ukrainienne sur l'économie. En 2023, le déficit budgétaire s'est amélioré pour s'afficher à **5,2%** du PIB en lien d'une part, avec l'amélioration des recettes dues à la taxation progressive des produits pétroliers qui avaient fait l'objet d'une décision de suspension d'avril à décembre 2022 et d'autre part, avec la non reconduction des mesures de soutien à certains secteurs. Le déficit devrait s'améliorer pour atteindre **4,0%** en 2024.

Pour couvrir le déficit budgétaire et répondre aux engagements liés à l'amortissement de la dette, la Côte d'Ivoire a eu recours aux marchés monétaire et financier à hauteur de **3.308,9** milliards de FCFA en 2021, de **4.116,0** milliards de FCFA en 2022 et de **3.507,8** milliards de FCFA en 2023. Ces mobilisations intègrent des recours au marché financier international de **608,4** milliards de FCFA en 2021 de **622,7** milliards de FCFA en 2022. En 2024, le déficit serait également couvert par les marchés monétaire et financier à hauteur de **5.244,7** milliards de FCFA. Par ailleurs, l'Etat bénéficierait d'appuis budgétaires prévus à hauteur de **1.112,2** milliards de FCFA dont **600,9** milliards de FCFA du FMI et **246,4** milliards de FCFA de la FRD (Facilité pour la Résilience et la Durabilité).

Le **stock de la dette publique** totale est passé de 20.269,8 milliards de FCFA en 2021 à 24.774,4 milliards de FCFA en 2022 avant de s'établir à 27.782,6 milliards de FCFA en 2023, soit respectivement 50,2%, 56,6% et 58,1% du PIB. En 2024, il ressortirait à 30.409,8 milliards de FCFA, soit 58,0% du PIB.

II.2 Perspectives des finances publiques 2025-2027

Les finances publiques afficheraient de bonnes perspectives sur la période 2025-2027 grâce aux efforts d'amélioration du recouvrement des recettes fiscales, de modernisation de l'administration fiscale, de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, du renforcement de la fiscalisation du secteur informel et des ressources naturelles, la mise en place d'une stratégie d'encouragement à la conformité volontaire des opérateurs économiques et de la rationalisation des exonérations.

Les prévisions de recettes de la période 2025-2027 s'appuient également sur un taux de croissance moyen du PIB nominal de 10,1%, des réalisations de l'année 2023, des estimations de l'année 2024, ainsi que des effets des crises internationales sur l'économie nationale.

Ainsi, **les recettes totales et dons** passeraient de **10.046,7** milliards de FCFA en 2025 à **12.526,1** milliards de FCFA en 2027, soit un taux annuel moyen de croissance de 11,7%. Ces ressources resteraient dominées par les recettes fiscales (88,6% en moyenne sur la période). En effet, les recettes fiscales passeraient de **8.750,0** milliards de FCFA en 2025 à **11.193,6** milliards de FCFA en 2027. Le taux de pression fiscale passerait de 15,2% en 2025 à 15,6% en 2026 et à 16,1% en 2027 en raison de l'évolution favorable de la conjoncture économique et des réformes qui seraient mises en œuvre.

Les dépenses totales et prêts nets passeraient de **11.783,9** milliards de FCFA en 2025 à **14.590,5** milliards de FCFA en 2027, soit une progression moyenne annuelle de 11,3%. Elles sont composées de (i) **charges salariales** qui progresseraient en moyenne annuelle de **4,3%** sur la période passant de **2.532,6** milliards de FCFA en 2025 à **2.752,6** milliards de FCFA en 2027 ; (ii) **dépenses de fonctionnement** projetées à **1.931,0** milliards de FCFA en 2025, qui connaîtraient une hausse moyenne annuelle de 8,0% pour atteindre **2.252,8** milliards de FCFA en 2027, (iii) **subventions et transferts** qui passeraient de **666,3** milliards de FCFA en 2025 à **771,9** milliards de FCFA en 2027, (iv) **dépenses d'investissement** qui s'établiraient à **3.868,9** milliards de FCFA en 2025, et qui évolueraient en moyenne de 23,4% pour atteindre un niveau de **5.881,8** milliards de FCFA en 2027 ; (v) **intérêts sur la dette publique** qui seraient à hauteur de **1.445,7 milliards de FCFA** en 2025, puis à **1.515,0 milliards de FCFA** en 2027, conformément à la stratégie de gestion de la dette publique à moyen terme. Ce niveau des intérêts ne tient pas compte des frais et commissions qui sont intégrés dans les dépenses de fonctionnement. Le ratio masse salariale sur recettes fiscales passerait de 28,9% en 2025, à 26,9% en 2026 et à 24,6% en 2027 respectant la norme communautaire fixée à 35%.

Le déficit budgétaire se maintiendrait à 3,0% du PIB sur toute la période 2025 - 2027 en lien avec une amélioration de la mobilisation des recettes et une maîtrise de l'évolution des dépenses notamment les dépenses de fonctionnement.

Les marchés monétaire et financier seraient sollicités pour la couverture des besoins de financement sur la période 2025-2027.

Au titre de la **dette publique**, le Gouvernement s'est engagé sur la période 2025-2027 à maintenir un niveau d'endettement soutenable en cohérence avec la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT). Le taux d'endettement passerait de 56,8% à 53,4% sur la période 2025-2027 en dessous de la norme communautaire de 70%.

Le **stock de la dette publique** est projeté à **32.602,9** milliards de FCFA en 2025, à **34.799,0** milliards de FCFA en 2026 et à **37.098,9** milliards de FCFA en 2027, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 6,7%. Cette évolution résulte des nouveaux emprunts à mobiliser selon les orientations de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme.

Le service de la dette totale est attendu à 5.635,7 milliards de FCFA en 2025 et baisserait pour ressortir à 5.186,6 milliards de FCFA en 2027 en raison principalement de l'opération de gestion de passifs réalisée dans le cadre de la gestion active de la dette. Le service de la dette intérieure reste dominé par les échéances de titres publics.

Le Gouvernement consent des efforts en vue du respect des critères de convergence de l'UEMOA et de la CEDEAO. Ainsi, le profil de l'ensemble des critères de convergence connaîtrait une amélioration progressive due aux efforts consentis tant dans la mobilisation des recettes que dans la gestion des finances publiques. Toutefois, la condition du respect de l'ensemble des critères de premier rang ne serait pas remplie sur la période. En effet, le critère relatif au déficit budgétaire ne serait pas respecté en 2024 (4,0%). Ce critère ne serait respecté qu'à partir de l'année 2025 (3,0%). Au vu des dispositions du nouveau pacte de convergence de la CEDEAO, notamment l'horizon de convergence fixé au 31 décembre 2026, la Côte d'Ivoire ne respecterait pas les conditions de convergence qui imposent le respect de tous les critères de convergence de premier rang à partir de l'année 2024

III. SITUATION FINANCIERE DES ORGANISMES PUBLICS, COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DISTRICTS AUTONOMES 2021-2025

III.1 Entreprises du portefeuille de l'Etat

Au 31 décembre 2023, le portefeuille de l'Etat de Côte d'Ivoire est composé de quatre-vingt-sept (87) entreprises dont :

- cinquante-deux (52) entreprises publiques dont vingt-huit (28) Sociétés d'Etat, dix-neuf (19) Sociétés à Participation Financière Publique Majoritaire et cinq (5) Sociétés à Participation Financière Publique Minoritaire Contrôlées par l'Etat ;
- trente-cinq (35) sociétés à Participation Financière Publique Minoritaire.

Le montant total du **capital social cumulé** des sociétés du portefeuille de l'Etat s'élève à 718,3 milliards de FCFA en 2023 contre 760,3 milliards de FCFA en 2022.

La **quote-part de l'Etat** dans ce capital s'élève à 525,4 milliards de FCFA (soit un niveau moyen de participation financière publique de 73%,) contre 567,4 milliards de FCFA en 2022.

Sous réserve de la certification de l'ensemble des comptes 2023 des entreprises publiques, **le chiffre d'affaires global** est de 4 655,4 milliards de FCFA contre 4 391,9 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 6,4%, et 2 765,6 milliards de FCFA en 2021. Cinq (05) entreprises affichent une forte hausse de leurs ventes, imprimant la croissance globale du chiffre d'affaires. Il s'agit des sociétés SIR (+128,9 milliards de FCFA), LONACI (+73,4 milliards de FCFA), BNI (+16,5 milliards de FCFA), AIR CI (+15,5 milliards de FCFA) et GUCE (+11,3 milliards de FCFA). La SIR en particulier a maintenu la dynamique favorable de ces dernières années avec une augmentation des volumes à la consommation nationale nonobstant le repli de la marge de raffinage.

Le résultat net provisoire à fin 2023 qui en découle ressort excédentaire de 245,8 milliards de FCFA. A périmètre constant, ce résultat net est en hausse de 6,2% comparativement à l'exercice précédent où il était de 231,4 milliards de FCFA. Le résultat net global était de 81,8 milliards de FCFA en 2021.

Les sociétés d'Etat contribuent à 39% du résultat net global, avec une réalisation estimée à 95,3 milliards de FCFA, tirée principalement par les bonnes performances des sociétés PAA (33,7 milliards de FCFA), GUCE (18,1 milliards de FCFA) et PETROCI HOLDING (17,1 milliards de FCFA).

Les sociétés à participation financière publique (SPFP) majoritaire affichent également un excédent de 50,5 milliards de FCFA en lien avec les bonnes performances des sociétés BNI (34,5 milliards de FCFA), LONACI (6,8 milliards de FCFA) et LBTP (6,3 milliards de FCFA).

Quant aux sociétés à participation financière publique (SPFP) minoritaire contrôlées par l'Etat, elles cumulent 100 milliards de FCFA d'excédent porté essentiellement par la SIR (95,4 milliards de FCFA).

Par ailleurs, **le stock de la dette financière** des entreprises publiques est passé de 2.676 milliards de FCFA en 2022 à 2.893 milliards de FCFA à fin 2023, soit une hausse de 6%. Les dettes rétrocédées représentent 69% du stock global de la dette des entreprises publiques, se chiffrant à 1 995,6 milliards de FCFA et réparties entre CI-ENERGIES (71,7%), PAA (23,2%), AIR COTE d'IVOIRE (3,1%), ANSUT (1,7%) et INIE (0,3%).

Quant à la **dette garantie par l'Etat**, elle s'élève à 391,5 milliards de FCFA en 2023 contre 469 milliards de FCFA en 2022, et se répartit entre CI-ENERGIES (57,8%), la SIR (36,3%), l'ANSUT (4,4%) et AIR Côte d'Ivoire (1,5%).

III.2 Etablissements Publics Nationaux

A fin décembre 2023, la Côte d'Ivoire compte cent un (101) Etablissements Publics Nationaux (EPN) fonctionnels dont cinquante-six (56) Etablissements Publics Administratifs (EPA), onze (11) Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC), quinze (15) Etablissements Publics Hospitaliers et dix-neuf (19) Structures Assimilées, incluant quatre (04) EPN en liquidation.

Sur la période 2021-2023, le budget consolidé des EPN est passé de 624,8 milliards de FCFA en 2021 à 623,6 milliards de FCFA en 2023, marqué par une baisse de 22,1% entre 2022 et 2023 avec l'achèvement progressif des travaux d'infrastructures liées à l'organisation de la CAN 2023. Les ressources allouées par l'Etat aux EPN en 2023-comprennent les ressources de fonctionnement d'un montant de 582 milliards de FCFA et les ressources d'investissement d'un montant de 41,6 milliards de FCFA. Ces ressources ont été mobilisées à hauteur de 593,7 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 95,2%. Le budget 2023 des EPN se composent de 526,8 milliards de FCFA en fonctionnement et 96,9 milliards de FCFA en investissement. Ces dépenses ont été exécutées à hauteur de 518,7 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 83,2%.

Les transferts de l'Etat aux Etablissements Publics Nationaux et assimilés, d'un montant de 329,2 milliards de FCFA en 2024, devraient enregistrer une tendance haussière sur la période 2025-2027 pour s'établir à 362,5 milliards de FCFA en 2027, tirée essentiellement par une hausse des charges de biens et services et de personnel.

III.3 Institutions de Prévoyance Sociale

L'IPS-CGRAE : l'institution continue de maintenir l'équilibre de ses régimes de sécurité sociale depuis la réforme de 2012. **Les cotisations sociales** sont prévues en hausse de 8,7% de 2024 à 2027, en lien avec la hausse du nombre de cotisants de la période de référence. **Les dépenses de prestations** sur la même période ont une estimation de croissance de 14%, se justifiant par le début des paiements de prestations liées à *La Complémentaire* et aux futures branches.

Ainsi, le **solde technique moyen** sur la période 2025-2027 se situerait à 59 milliards de FCFA en raison de la stabilisation des dépenses techniques et des efforts de recouvrement des cotisations sociales. Toutefois, le résultat net passerait de 29,2 milliards de FCFA en 2024 à 21,2 milliards de FCFA en 2027. Bien qu'excédentaire, il est observé une tendance baissière du résultat net qui pourrait s'expliquer par la hausse significative des prestations sociales due aux réformes intervenues en 2017 et 2022 d'une part, et d'autre part au service des prestations liées à la future branche Accidents du Travail et Maladies Professionnelles dont l'opérationnalisation est envisagée dans le courant de l'année 2025.

L'IPS-CNPS : la bonne santé de l'économie ivoirienne renforce le dynamisme des activités de la CNPS. En effet, **les cotisations sociales** déclarées du régime de base des salariés s'améliorent avec la tendance à la hausse des effectifs employeurs et salariés. Elles ont été estimées sur la base de la dernière

évaluation actuarielle finalisée à fin 2022. La projection sur la période 2024-2027, tient compte également de la hausse des cotisations sociales induite par la revalorisation du SMIG à 75 000 FCFA depuis janvier 2023. Ainsi, les cotisations sociales du régime de base sont projetées à 582,3 milliards de FCFA en 2027 contre 479,8 milliards de FCFA en 2024, soit une hausse moyenne annuelle de 6,7% sur la période. Les **prestations sociales** quant à elles, progresseraient annuellement de 8,5%, de 230,6 milliards de FCFA en 2024 à 294,4 milliards de FCFA en 2027. Cette progression résulterait des résultats de la dernière évaluation actuarielle réalisée à fin 2022. De plus, Il faut noter l'impact des revalorisations des rentes (+3%) et des pensions (+5%), ainsi que des allocations familiales (de 5 000 F CFA à 7 500 FCFA par enfant) effectuées début 2024.

En définitive, la **marge technique** devrait afficher une croissance moyenne annuelle de 4% passant de 269,2 milliards de FCFA en 2024 pour s'établir à 302,9 milliards de FCFA en 2027.

L'IPS-CNAM : au 31 décembre 2023, l'effectif total de la population enrôlée est de 10 147 107 contre 3 722 019 en 2022, soit un taux de croissance de 172,6% . En 2024, **les produits** de l'Institution sont estimés à 61,4 milliards de FCFA. Ils sont projetés à 97,7 milliards de FCFA en 2025, puis à 128,6 milliards de FCFA en 2027, soit une évolution moyenne de 8,0 % sur la période de 2025-2027. Les cotisations sociales estimées à 41,1 milliards de FCFA en 2024, sont projetées à 62,1 milliards de FCFA en 2025 ; 72,4 milliards de FCFA en 2026 et à 83,7 milliards de FCFA en 2027, soit une évolution moyenne de 27,8%. **Les charges techniques et de fonctionnement** sont estimées à 60,8 milliards de FCFA en 2024. Ces charges sont projetées à 82,4 milliards de FCFA en 2025, à 101,0 milliards de FCFA en 2026, puis à 122,4 milliards de FCFA en 2027, soit une hausse moyenne annuelle de 14,1% sur la période 2025-2027. Sur cette période, **le solde technique** devrait connaître une évolution de 46,5% de 2024 à 2025 pour enregistrer, par la suite, des baisses consécutives de 7,9% en 2026 et 15,7% en 2027.

III.4 Collectivités Territoriales et Districts Autonomes

Les projections des **appuis financiers de l'Etat** aux Collectivités Territoriales et aux Districts Autonomes sur la période 2025-2027 sont d'un montant global de 1 367 milliards de FCFA comprenant des dotations de fonctionnement, d'investissement et de personnel ainsi que des quotes-parts d'impôts partagés.

Les subventions d'un montant de 547,1 milliards de FCFA représentent 40,0% des projections sur la période. Les impôts partagés d'un montant de 819,9 milliards de FCFA représentent quant à eux 60,0% des appuis financiers de l'Etat aux Collectivités Territoriales et Districts Autonomes sur la période 2025-2027. Ces appuis s'élèveraient à 396,1 milliards de FCFA en 2025 puis à 451,8 milliards de FCFA en 2026 et à 519,1 milliards de FCFA en 2027.

IV. PROGRAMMATION BUDGETAIRE 2025-2027

La politique budgétaire de l'Etat sur la période 2025-2027 sera orientée, en matière de recettes, vers la consolidation de l'efficacité du recouvrement des recettes intérieures. Elle visera, en matière de dépenses, la poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement et le maintien de la soutenabilité de l'endettement public, en vue d'une plus grande marge de manœuvre pour l'accroissement continu des investissements et des dépenses de lutte contre la pauvreté.

Sa mise en œuvre s'inscrit dans la poursuite de la politique de développement économique et social du Gouvernement et devrait permettre de consolider la relance de l'activité économique conformément aux objectifs contenus dans le PND 2021-2025 et les stratégies.

Ainsi, le projet de budget de l'Etat pour l'année 2025 enregistrerait une hausse de 11,5% par rapport au budget 2024, pour s'établir à **15.301,9** milliards de FCFA. Ce niveau devrait continuer de s'accroître pour atteindre **17.070,0** milliards de FCFA en 2026 et **17.480,7** milliards de FCFA en 2027. Il connaît une hausse de 1.768,1 milliards de FCFA (+11,6%) entre 2025 et 2026 et de 410,7 milliards de FCFA (+2,4%) entre 2026 et 2027.

IV.1 Projections des ressources du budget de l'Etat

Les ressources du budget de l'Etat sont constituées de recettes budgétaires, de ressources de trésorerie et des recettes des comptes spéciaux du trésor.

IV.1.1 Projections de recettes budgétaires

Les recettes budgétaires¹ constituées de recettes fiscales, de recettes non fiscales et de dons sont projetées à **7.828,2** milliards de FCFA en 2025, à **8.590,5** milliards de FCFA en 2026 et à **9.892,1** milliards de FCFA en 2027, soit une progression moyenne annuelle de 12,1% sur la période.

➤ Recettes fiscales budgétaires 2025-2027

Les recettes fiscales budgétaires devraient passer de **7.387,0 milliards** de FCFA en 2025, à **8.251,7** milliards de FCFA en 2026 et à **9.496,1** milliards de FCFA en 2027, soit une progression moyenne annuelle de 13,4%, rendue possible grâce au raffermissement de l'activité économique, à l'impact des réformes fiscales et douanières et aux efforts de recouvrement des régies financières.

¹Les recettes budgétaires sont les recettes de l'Administration centrale composée de l'ensemble des Institutions et des Ministères de la République

➤ **Recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales sont projetées à **210,4** milliards de FCFA en 2025, à **218,9** milliards de FCFA en 2026 et à **227,7** milliards de FCFA en 2027. Cette hausse s'explique essentiellement par la bonne évolution attendue des recettes de services et des recettes issues de l'occupation du domaine public sur toute la période.

➤ **Dons**

Les dons attendus de 2025 à 2027 sont constitués de dons-programmes et de dons-projets. Les dons-programmes, provenant du Gouvernement français à travers le C2D, ainsi que de l'Union Européenne, sont prévus à **162,5** milliards de FCFA en 2025 et à **13,8** milliards de FCFA en 2026. Cette baisse en 2026 est en lien avec la fin du contrat C2D prévue en 2025. En 2027, il n'est pas prévu de dons-programmes, du fait de la fin de l'appui de l'Union Européenne. En ce qui concerne les dons-projets, ils sont projetés à **68,3** milliards de FCFA en 2025, à **106,2** milliards de FCFA en 2026 et à **168,3** milliards de FCFA en 2027, en lien avec les conventions signées.

V.1.2 Ressources de trésorerie 2025-2027

Les ressources de trésorerie sont projetées à **6.099,5** milliards de FCFA en 2025, à **6.102,2** milliards de FCFA en 2026 et à **4.052,1** milliards de FCFA en 2027. Elles comprennent les produits de cession d'actifs, les remboursements de prêts et avances ainsi que les emprunts.

➤ **Emprunts sur les marchés monétaire et financier**

Les emprunts sur les marchés monétaire et financier sont projetés à **3.430,2** milliards de FCFA en 2025, à **4.075,0** milliards de FCFA en 2026 et à **2.433,0** milliards de FCFA en 2027. Ces prévisions tiennent compte des besoins de financement, de la profondeur des marchés des capitaux et de la capacité de mobilisation de l'Etat sur ces marchés conformément à la stratégie de gestion de la dette à moyen terme.

➤ **Emprunts-projets et emprunts-programmes**

Les emprunts-projets sont projetés à **1.338,1** milliards de FCFA en 2025, à **1.424,8** milliards de FCFA en 2026 et à **1.519,8** milliards de FCFA en 2027.

Quant aux emprunts-programmes, ils sont projetés à **1.252,1** milliards de FCFA en 2025 et à **501,8** milliards de FCFA en 2026. Il n'est pas prévu d'emprunt programme en 2027.

➤ *Autres ressources de trésorerie*

Les produits de cessions d'actifs sont prévus à **22,0** milliards de FCFA en 2025 et à **3,8** milliards de FCFA 2026. En 2027, aucune ressource en provenance de la vente d'actifs n'est prévue.

Les produits de remboursements de prêts et avances sont attendus à **57,2** milliards de FCFA en 2025, à **96,8** milliards de FCFA en 2026 et à **99,3** milliards de FCFA en 2027 .

IV.1.3 Recettes des Comptes Spéciaux du Trésor 2025-2027

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor sont attendues à **1.374,3** milliards de FCFA en 2025, à **1.581,9** milliards de FCFA en 2026 et à **1.776,9** milliards de FCFA en 2027.

IV.2 Projections des dépenses du budget de l'Etat

La programmation des dépenses du budget de l'Etat sur la période 2025-2027 s'inscrit dans la poursuite de la politique budgétaire du Gouvernement orientée vers les investissements structurants à fort impact social, tout en respectant les engagements de l'Etat avec les partenaires économiques et financiers. Cette politique vise d'une part, la maîtrise des dépenses de personnel, de transferts, d'achats de biens et services et d'autre part, la consolidation de la soutenabilité de l'endettement public, afin de dégager des marges substantielles au profit des investissements et des dépenses de lutte contre la pauvreté.

IV.2.1 Projections de dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires sont constituées des charges financières de la dette publique, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des transferts courants et des dépenses d'investissement. Elles sont projetées à **9.806,7** milliards de FCFA en 2025, à **10.719,2** milliards de FCFA en 2026 et à **12.129,5** milliards de FCFA en 2027 .

➤ *Charges financières de la dette publique*

Les charges financières de la dette publique, qui comprennent les intérêts, frais et commissions sur la dette, sont prévues à **1.514,7** milliards de FCFA en 2025, à **1.584,9** milliards de FCFA en 2026 et à **1.612,3** milliards de FCFA en 2027. Cette programmation prend en compte aussi bien la dette intérieure que la dette extérieure. Au titre de la dette intérieure, le règlement de ces charges est programmé à **627,1** milliards de FCFA en 2025, à **652,8** milliards de FCFA en 2026 et à **672,6** milliards de FCFA en 2027. En ce qui concerne la dette extérieure, ces charges sont prévues à **887,6** milliards de FCFA en 2025, à **932,1** milliards de FCFA en 2026 et à **939,7** milliards de FCFA en 2027.

➤ **Dépenses de personnel**

La masse salariale sur les années 2025, 2026 et 2027 est programmée respectivement à **2.532,6** milliards de FCFA, à **2.637,8** milliards de FCFA et à **2.752,6** milliards de FCFA, soit respectivement 28,9% en 2025, 26,9% en 2026 et 24,6% en 2027 des recettes fiscales (y compris les recettes affectées). Ces projections sont basées sur les acquis de la **Stratégie de Maîtrise de la Masse Salariale 2014-2022**.

➤ **Dépenses d'acquisition de biens et services**

Les achats de biens et services sont projetés à **1.173,9** milliards de FCFA en 2025, à **1.121,2** milliards de FCFA en 2026 et à **1.126,3** milliards de FCFA en 2027. Ces dépenses prennent en compte les **dépenses centralisées d'eau, de téléphone et d'électricité** qui passeraient de **151,6** milliards de FCFA en 2025 à **166,6** milliards de FCFA en 2026 pour s'établir à **183,1** milliards de FCFA en 2027.

Les autres **dépenses d'achats de biens et services** hors abonnement sont prévues en 2025, 2026 et 2027 à des montants respectifs de **1.022,3** milliards de FCFA, de **954,6** milliards de FCFA et de **943,2** milliards de FCFA.

➤ **Subventions et transferts**

Les transferts à effectuer par l'Etat à ses démembrements, aux autres structures ainsi qu'aux ménages sont projetés à **813,8** milliards de FCFA en 2025, à **861,8** milliards de FCFA en 2026 et à **925,1** milliards de FCFA en 2027. Ces transferts sont effectués essentiellement au profit :

- ✓ des **établissements d'enseignement privés** pour couvrir les frais d'écologie des élèves et étudiants affectés par l'Etat ;
- ✓ des **Etablissements Publics Nationaux** pour mettre en œuvre les missions spécifiques de l'Etat ;
- ✓ des **élèves et étudiants** au titre des bourses, pécules et frais de transport ;
- ✓ des **Collectivités Territoriales et Districts Autonomes** pour soutenir la politique de décentralisation de l'Etat ;
- ✓ au **secteur électricité** à travers l'octroi de gaz aux producteurs indépendants en vue de soutenir la production et le prix.

➤ **Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement de l'Etat seraient de **3.771,7** milliards de FCFA en 2025, de **4.513,4** milliards de FCFA en 2026 et de **5.713,3** milliards de FCFA en 2027. En prenant en compte le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR), le Fonds d'Entretien Routier (FER) et les dépenses sur parafiscalité anacarde, ces dépenses d'investissement se situeraient à **4.067,3** milliards de FCFA en 2025, à **4.873,3** milliards de FCFA en 2026 et à **6.113,3** milliards de FCFA en 2027. Elles intègrent des dépenses financées par des appuis extérieurs de **1.406,4** milliards de FCFA, de **1.531,0** milliards de FCFA et de **1.688,1** milliards de FCFA, respectivement en 2025, 2026 et 2027.

IV.2.2 Projection des charges de trésorerie 2025-2027

Les charges de trésorerie concernent le remboursement du capital de la dette publique. Elles sont programmées à **4.121,0** milliards de FCFA en 2025, à **4.768,9** milliards de FCFA en 2026 et à **3.574,3** milliards de FCFA en 2027. Concernant la dette intérieure, le remboursement du capital est prévu en 2025 à **2.713,5** milliards de FCFA, à **3.400,2** milliards de FCFA en 2026 et à **2.160,6** milliards de FCFA en 2027. Quant à la dette extérieure, les charges d'amortissement sont prévues à **1.407,5** milliards de FCFA en 2024, à **1.368,7** milliards de FCFA en 2026 et à **1.413,7** milliards de FCFA en 2027.

IV.2.3 Projection des dépenses des comptes spéciaux du Trésor 2025-2027

Les dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor, sont prévues à **1.374,3** milliards de FCFA en 2025, à **1.581,9** milliards de FCFA en 2026 et à **1.776,9** milliards de FCFA en 2027.

IV.3 Répartition des projections par fonction

L'analyse par fonction des projections hors charges financières et de trésorerie, sur la période 2025-2027, fait ressortir une prédominance des services généraux de l'administration publique (23,2%), suivi de l'enseignement (19,6%), des logements et équipements collectifs (17,4%), et des affaires économiques (13,5%).

Les dépenses **des services généraux des administrations publiques** hors service de la dette se chiffrent en 2025 à **2.367,5** milliards de FCFA et sont projetées à **2.432,3** milliards de FCFA en 2026 et à **2.790,7** milliards de FCFA en 2027 et visent à couvrir le fonctionnement de ces organes.

Sur la période 2025-2027, les crédits destinés à la **défense** connaîtraient une hausse en passant de **530,3** milliards de FCFA en 2025 à **598,9** milliards de FCFA en 2026 et **617,1** milliards en 2027. Cette évolution s'explique par les politiques de renforcement des capacités opérationnelles et managériales des Forces Armées de Côte d'Ivoire avec un accent sur la poursuite des actions de lutte contre le terrorisme.

Les dépenses **d'ordre et de sécurité publics**, concernent les dépenses de la police nationale, de l'appareil judiciaire et des établissements pénitentiaires. Sur la période 2025-2027, ces dépenses sont projetées à **939,7** milliards de FCFA en 2025, à **945,6** milliards de FCFA en 2026 et à **1.058,7** milliards de FCFA en 2027. Les politiques publiques visées au titre de cette fonction portent, entre autres, sur la mise en œuvre de la Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure, le renforcement du dispositif de gestion des armes et des risques et catastrophes, la modernisation du système pénitentiaire et l'amélioration de l'accessibilité des citoyens au système judiciaire.

Au niveau de la fonction **affaires économiques**, les crédits prévus pour la mise en œuvre des mesures et projets visant à redynamiser diverses activités de cette fonction s'établiraient en moyenne à **1.466,3** milliards de FCFA sur la période 2025-2027.

En matière de **Protection de l'Environnement**, les crédits budgétaires prévus se chiffrent en moyenne à **122,7** milliards de FCFA sur la période 2025-2027. Ces crédits ont trait aux actions de promotion et de protection de l'environnement, le renforcement de la lutte contre l'insalubrité et les nuisances, la conduite d'une gestion écologique et rationnelle des différentes catégories de déchets solides et la mise en place des systèmes d'alerte précoce multirisques et d'un cadre approprié pour le Partenariat Public-Privé.

La fonction **Logements et équipements collectifs** représente **17,4%** des dépenses totales de la période 2025-2027, soit **1.905,1** milliards de FCFA en moyenne par an et vise la promotion de l'habitat, le développement des infrastructures routières, la réduction des déficits de production d'eau potable et la correction des dysfonctionnements des réseaux de distribution en Côte d'Ivoire.

Au titre de la fonction **Santé**, qui porte sur l'amélioration de l'offre, de la qualité et de l'utilisation des services de santé, au renforcement de la lutte contre la maladie et à l'amélioration de la santé maternelle et infantile-juvénile, plusieurs actions estimées en moyenne à **746,2** milliards de FCFA par an de 2025 à 2027 seront mises en œuvre. Il s'agit notamment de la garantie de la disponibilité des médicaments, des vaccins et des intrants stratégiques de qualité au niveau de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (NPSP) et au niveau périphérique, de la mise à niveau des établissements sanitaires dans le cadre de la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle.

En ce qui concerne **les loisirs, la culture et le culte**, les dépenses pour les trois années à venir se chiffrent en moyenne à **214,4** milliards de FCFA. Ces crédits ont trait au développement économique des arts et de la culture, à l'amélioration de la gestion du patrimoine culturel national ainsi que la construction et la réhabilitation d'infrastructures sportives.

Les crédits consacrés à la fonction **Enseignement** se chiffrent en moyenne à **2.133,4** milliards de FCFA sur les trois années à venir. Ils seront destinés à (i) assurer l'éducation primaire universelle pour tous les enfants, (ii) bâtir un système qui assure la réussite pour tous en mettant en place des passerelles entre les différents ordres d'enseignement et (iii) à transformer le dispositif actuel de formation professionnelle et technique en un véritable outil de développement des compétences professionnelles.

Les crédits budgétaires, consacrés à la fonction **protection sociale** dont les actions prioritaires portent sur la promotion et l'autonomisation de la femme, la protection de l'enfance ainsi que la réforme de la formation professionnelle et des affaires sociales, sont établies en moyenne à **210,4** milliards de FCFA pour les trois années à venir.

IV.4 Répartition des projections par piliers du PND 2021-2025

L'accélération de la marche vers l'émergence à travers l'industrialisation de l'économie et une meilleure répartition des fruits de la croissance est traduite dans la Programmation pluriannuelle 2025-2027. Cette programmation prend en compte les priorités du Gouvernement sur la période, notamment : (i) la compétitivité de l'économie ivoirienne, (ii) la bonne gouvernance et (iii) l'amélioration du bien-être des populations dans l'équité. Elle s'inscrit dans la logique du PND 2021-2025, cadre de référence en matière de politique économique et sociale du Gouvernement.

Au titre du **pilier 1** portant sur l'**Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappe** la programmation budgétaire 2025-2027 prévoit **835,2** milliards de FCFA en 2025, **912,5** milliards de FCFA en 2026 et **979,4** milliards de FCFA en 2027. Ces montants visent à (i) renforcer le rôle de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques, de l'industrie, dans la dynamique de l'économie ivoirienne et améliorer ses potentialités, (ii) faire des secteurs des mines et des hydrocarbures, un moteur de croissance économique et un hub pétrolier de la sous-région et (iii) mettre en œuvre les actions relatives à la promotion, et au développement des activités au niveau de l'artisanat, de la culture, de la francophonie, du tourisme et des loisirs.

S'agissant du **pilier 2** relatif au **Développement du capital humain et promotion de l'emploi**, les crédits affectés aux actions de ce pilier en 2025 se chiffrent à **2.064,0** milliards de FCFA, à **2.281,6** milliards de FCFA en 2026 et à **2.499,8** milliards de FCFA en 2027. Ces dotations du budget visent le renforcement du système éducatif dans sa globalité, et à améliorer l'accès à un emploi productif, décent et durable pour tous les hommes et les femmes en âge de travailler y compris les jeunes et les personnes en situation de handicap.

En ce qui concerne le **pilier 3** qui a trait au **Développement du secteur privé et de l'investissement**, les projections sont estimées à **6.145,8** milliards de FCFA en 2025, à **7.319,8** milliards de FCFA en 2026 et à **7.206,5** milliards de FCFA en 2027. Ces montants visent à accroître les investissements privés à travers un ensemble de réformes permettant d'améliorer le climat des affaires, faire de la Côte d'Ivoire un hub énergétique de la sous-région, construire des ponts et routes dans tout le pays, et permettre à toutes les populations d'avoir accès à l'eau potable et à l'électricité.

Relativement au **pilier 4** qui a trait au **Renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale**, les crédits budgétaires sont projetés à **1.397,8** milliards de FCFA en 2025, à **1.410,1** milliards de FCFA en 2026 et à **1.729,9** milliards de FCFA en 2027. Ils devront permettre d'assurer un développement social inclusif et solidaire des populations, particulièrement celles qui sont vulnérables et marginalisées.

Pour ce qui est du **pilier 5** portant sur le **Développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique**, les dépenses budgétaires sont projetées à **593,6** milliards de FCFA en 2025, à **612,2** milliards de FCFA en 2026 et à **718,0** milliards de FCFA en 2027. Ces

ressources serviront à promouvoir l'économie verte et atténuer les effets du changement climatique afin de permettre à la Côte d'Ivoire de marquer son engagement sur la trajectoire de développement bas carbone et de résilience aux changements climatiques.

Enfin, **le pilier 6** relatif au **Renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle**, est mis en œuvre à travers les dépenses projetées à **4.265,5** milliards de FCFA en 2025, à **4.533,8** milliards de FCFA en 2026 et à **4.347,1** milliards de FCFA en 2027. Ces projections visent à financer les actions en matière de paix et de cohésion sociale afin de bâtir une nation unie dans sa diversité culturelle, religieuse et politique.

CONCLUSION

Les projections économiques et budgétaires sur la période 2025-2027 s'inscrivent dans la vision stratégique « Côte d'Ivoire 2030 », telle que traduite dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2025. Sur la base d'une prévision de croissance du PIB de 7% en 2025, 6,8% en 2026 et 8,3% en 2027, la programmation budgétaire s'établirait à 15.301,9 milliards de FCFA, 17.070,0 milliards de FCFA et 17.480,7 milliards de FCFA respectivement en 2025, 2026 et 2027.

Ces projections visent l'accélération de la transformation structurelle de l'économie, un développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, le développement du secteur privé et de l'investissement, le développement du capital humain, la promotion de l'emploi, le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale, le renforcement de la gouvernance ainsi que la modernisation de l'Etat.

L'atteinte de ces objectifs passe inéluctablement par l'intensification de la politique d'investissement dans les secteurs sociaux et moteurs de croissance qui impulseront une amélioration substantielle des conditions de vie des populations. Dans cette perspective, le Gouvernement poursuivra le renforcement de la qualité des institutions et de la bonne gouvernance, la consolidation de la stabilité socio-politique et du cadre macroéconomique ainsi que l'accélération des réformes structurelles.

En vue d'assurer la réalisation de toutes ces actions dans un contexte de consolidation budgétaire, un accent particulier sera mis sur l'amélioration continue du recouvrement des recettes intérieures, la poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement et de l'endettement public ainsi que l'accroissement des investissements structurants et des dépenses sociales.

Les données économiques et budgétaires qui figurent dans le présent document, sont provisoires et connaîtront quelques évolutions par la prise en compte des éventuelles nouvelles informations qui interviendraient dans les mois à venir, avant l'examen du projet de budget 2025.

ANNEXES

Annexe 1 : Variation en volume des secteurs du PIB de 2021 à 2027	24
Annexe 2 : Hypothèses de projections des principaux produits de base de 2021 à 2027	25
Annexe 3 : Contribution à la croissance du PIB de 2021 à 2027 / Optique Offre	26
Annexe 4 : Contribution à la croissance du PIB de 2021 à 2027 / Optique Demande	27
Annexe 5 : Prévisions des indicateurs monétaires de 2023 à 2027	28
Annexe 6 : Balance des paiements de 2021 à 2027	29
Annexe 7 : Evolution des ressources du Budget de l'Etat de 2021 à 2027	30
Annexe 8 : Evolution des recettes fiscales de 2021 à 2027	32
Annexe 9 : Dépenses du budget de l'Etat de 2021 à 2027	34
Annexe10 : Budget 2024, projet de budget 2025, projections 2026 et 2027 selon les Piliers du PND 2021-2025	36

Annexe 1 : Variation en volume des secteurs du PIB de 2021 à 2027

En Pourcentage (%)

Secteurs	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Réalisation	Provisoire	Estimation	Prévision	Prévision	Prévision	Prévision
Secteur primaire	7,5	4,3	-4,1	8,3	5,4	2,5	3,3
Agriculture vivrière, élevage	5,3	4,1	8,5	6,3	6,3	6,2	6,3
Agriculture d'exportation	9,1	5,3	-11,8	10,4	5,2	0,3	1,4
Sylviculture	2,0	-16,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche	3,9	0,5	0,7	0,2	0,0	0,0	2,0
Secteur secondaire	4,9	8,1	10,3	6,6	8,7	8,3	13,7
Extraction minière	5,0	4,3	7,5	5,1	18,1	14,1	48,4
Industries agro-alimentaires	-10,8	3,4	7,6	6,8	6,5	7,2	7,6
Produits pétroliers	21,8	12,1	20,0	1,6	3,9	6,7	7,0
Energie (gazeulec)	16,2	5,5	19,8	9,2	10,4	3,0	15,3
BTP	4,6	23,6	8,6	10,1	10,3	10,3	9,4
Autres industries manufacturières (1)	16,1	1,5	7,6	7,0	7,0	6,8	6,4
Secteur tertiaire	4,9	6,3	8,4	7,3	6,9	7,2	7,2
Transports	16,9	4,7	9,3	7,1	7,0	7,4	7,8
Télécommunication	12,2	1,8	8,7	6,8	6,2	7,3	7,4
Commerce	1,1	14,2	7,4	6,7	6,6	6,5	6,6
Autres services (2)	2,3	1,2	8,6	8,0	7,1	7,6	7,2
Droits et taxes	20,0	1,7	8,0	8,3	8,1	9,2	9,5
Pib non marchand	12,8	8,8	4,7	5,4	5,2	5,2	4,9
Produit intérieur brut (PIB)	7,1	6,2	6,5	7,2	7,0	6,8	8,3
Déflateur	3,9	2,1	2,5	2,3	2,3	2,6	2,2

Source : MEPD-INS / MEPD -DGE-DPPE

Annexe 2 : Hypothèses de projections des principaux produits de base de 2021 à 2027

(En milliers de tonnes sauf indication contraire)

Productions	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Réalisation	Provisoire	Estimation	Prévision	Prévision	Prévision	Prévision
Café	61,3	94,9	46,9	80,0	75,0	90,0	73,0
Cacao	2 228,4	2 358,8	1 822,3	2 000,0	2 100,0	2 050,0	2 066,2
Bananes	536,5	488,2	513,3	534,7	561,5	589,5	619,0
Ananas	77,3	72,9	76,6	81,9	87,7	89,4	91,2
coton graine	559,5	471,7	236,2	404,7	424,7	445,9	471,8
regime de palme	601,3	541,5	613,9	631,7	668,8	702,7	739,2
Sucre	180,6	189,8	193,6	197,5	201,4	205,5	209,6
Caoutchouc	1 100,4	1 332,6	1 624,8	1 754,8	1 895,2	1 895,2	1 895,2
Anacarde	968,7	1 028,2	1 225,9	1 250,0	1 312,5	1 378,1	1 447,0
Pétrole (milliers de barils)	8 771,3	9 300,6	10 752,2	13 708,6	21 610,2	30 073,8	64 001,3
Barils/jour	24 030,9	25 481,0	29 458,1	37 557,7	59 206,0	82 394,0	175 346,0
Gaz (millions de metre cube)	2 371,9	2 556,1	2 607,0	2 486,7	2 894,0	2 963,6	4 109,9
Or (en kilogramme)	41 857,0	48 317,0	50 452,8	52 000,0	54 000,0	56 000,0	58 000,0
Manganèse (tonnes)	961 267,2	929 705,4	1 175 300,0	1 292 830,0	1 410 360,0	1 527 890,0	1 680 679,0
Diamant (carats)	4 121,0	3 968,9	1 553,7	3 500,0	5 000,0	7 000,0	10 000,0
Nickel (milliers de tonnes)	1 764,2	1 840,8	2 480,5	2 728,6	2 976,7	3 224,7	3 547,2
Bauxite (milliers de tonnes)	0,0	55,0	200,0	220,0	240,0	260,0	280,0
Production de produits pétroliers (Kt)	3 951,8	4 347,0	4 891,0	4 829,6	4 984,1	5 135,8	5 642,0
Production d'électricité (GWH)	11 426,4	12 147,7	13 344,8	14 992,1	16 134,1	17 363,2	18 765,5

Source : MEPD-INS/ MEPD -DGE-DPPE

Annexe 3 : Contribution à la croissance du PIB de 2021 à 2027 / Optique Offre

En points de croissance

Secteurs	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Réalisation	Provisoire	Estimation	Prévision	Prévision	Prévision	Prévision
Secteur Primaire	1,3	0,7	-0,7	1,2	0,8	0,4	0,5
Agriculture vivrière élevage	0,3	0,2	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3
Agriculture d'exportation	0,9	0,5	-1,1	0,8	0,4	0,0	0,1
Sylviculture	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Secteur Secondaire	1,0	1,8	2,4	1,6	2,1	2,1	3,4
Extraction minière	0,2	0,1	0,2	0,2	0,5	0,5	1,7
Industries agro-alimentaires	-0,6	0,2	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5
Produits pétroliers	0,3	0,3	0,7	0,1	0,1	0,2	0,2
Energie (gazeulec)	0,2	0,1	0,3	0,2	0,2	0,1	0,3
BTP	0,2	1,0	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5
Autres industries manufacturières	0,8	0,1	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3
Secteur Tertiaire	2,3	2,9	3,8	3,3	3,1	3,3	3,3
Transports	1,4	0,5	1,0	0,8	0,7	0,8	0,8
Télécommunication	0,3	0,0	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2
Commerce	0,2	2,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0
Autres services	0,4	0,2	1,5	1,4	1,3	1,4	1,3
PIB Marchand	4,6	5,3	5,6	6,1	6,0	5,7	7,2
Services d'administration publique	1,0	0,7	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Institutions sans but lucratif (ISBL)	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PIB non marchand	1,1	0,8	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4
PIB au coût des facteurs	5,7	6,1	6,0	6,6	6,5	6,1	7,6
Droits et taxes nets de subventions	1,4	0,1	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7
TOTAL PIB OFFRE AU PRIX DU MARCHÉ	7,1	6,2	6,5	7,2	7,0	6,8	8,3

Source : MEPD-INS/ MEPD -DGE-DPPE

Annexe 4 : Contribution à la croissance du PIB de 2021 à 2027 / Optique Demande

Secteurs	En points de croissance						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Réalisation	Provisoire	Estimation	Prévision	Prévision	Prévision	Prévision
FBCF :	3,0	2,9	2,3	3,7	2,1	4,3	3,8
Ménages	0,2	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Sociétés financières et sociétés non financières	1,9	0,9	1,8	2,0	2,1	2,1	2,5
APU	0,9	1,7	0,2	1,4	-0,3	1,9	1,0
ISBL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Consommation finale	4,2	4,1	3,5	3,4	3,6	3,0	3,5
Ménages	3,5	2,9	3,1	3,2	3,0	2,9	3,0
APU	0,6	1,1	0,4	0,2	0,6	0,1	0,4
ISBL	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des stocks	-0,5	1,9	2,5	-0,1	1,0	-0,5	-1,5
Demande externe nette	0,2	-2,6	-1,8	0,2	0,3	0,0	2,4
Exportations	3,6	10,7	0,6	2,0	1,8	1,4	3,3
Biens	3,3	9,8	0,7	1,7	1,7	1,3	3,2
Services non facteurs	0,3	0,8	-0,1	0,3	0,1	0,1	0,1
Importations	3,3	13,3	2,4	1,8	1,6	1,3	0,9
Biens	2,9	11,5	2,1	1,8	1,4	1,2	1,1
Services non facteurs	0,5	1,8	0,4	0,0	0,1	0,1	-0,2
TOTAL PIB DEMANDE	7,1	6,2	6,5	7,2	7,0	6,8	8,3

Source : MEPD-INS/ MEPD -DGE-DPPE

Annexe 5 : Prévisions des indicateurs monétaires de 2023 à 2027

En milliards de FCFA

INDICATEURS MONETAIRES	déc-23	déc-24	Prévisions		
			déc-25	déc-26	déc-27
MONNAIE AU SENS LARGE	17 440,1	19 843,0	23 516,5	26 517,5	25 721,0
Circulation fiduciaire	4 019,0	4 286,1	4 884,4	5 287,6	5 316,5
Dépôts	13 421,1	15 556,9	18 632,1	21 229,9	20 404,4
CONTREPARTIES	17 440,1	19 843,0	23 516,5	26 517,5	25 721,0
Actifs Extérieurs nets	2 634,3	2 364,5	3 168,9	3 587,6	3 839,2
Créances intérieures	17 667,6	21 260,8	24 862,4	28 323,7	31 538,2
Créances nettes sur l'Administration Centrale	6 261,9	8 434,5	10 437,7	12 018,6	12 947,6
Créances sur les autres secteurs	11 405,7	12 826,2	14 424,7	16 305,1	18 590,6
Passifs non monétaires et autres postes nets	2 713,3	2 861,8	3 782,3	4 514,8	5 393,7

Source : BCEAO

Annexe 6 : Balance des paiements de 2021 à 2027

En milliards de FCFA

LIBELLE POSTE	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Définitif	Définitif	Estimation	Projection	Projection	Projection	Projection
a- Compte des transactions courantes (1+2+3)	-1 593,8	-3 364,5	-3 889,7	-3 181,7	-2 203,1	-2 676,7	-2 528,8
1- Biens et services	22,0	-1 707,6	-1 790,2	-846,2	548,6	430,9	1 468,0
<i>Balance des biens</i>	<i>1 693,2</i>	<i>670,3</i>	<i>987,6</i>	<i>2 629,7</i>	<i>4 144,2</i>	<i>3 650,2</i>	<i>4 528,8</i>
Exportations de biens FOB	8 495,6	10 166,1	10 341,5	12 430,2	14 019,8	13 675,6	14 969,0
Importations de biens FOB	-6 802,4	-9 495,8	-9 354,0	-9 800,5	-9 875,6	-10 025,4	-10 440,2
Importations de biens CAF	-8 062,5	-11 134,8	-10 893,2	-11 413,2	-11 500,6	-11 675,1	-12 158,1
<i>Balance des services</i>	<i>-1 671,2</i>	<i>-2 377,9</i>	<i>-2 777,8</i>	<i>-3 476,0</i>	<i>-3 595,6</i>	<i>-3 219,3</i>	<i>-3 060,8</i>
Crédit	504,7	569,5	586,2	744,7	760,0	820,6	949,7
Débit	-2 175,9	-2 947,4	-3 364,0	-4 220,6	-4 355,6	-4 039,8	-4 010,6
2- Revenu primaire	-1 240,7	-1 434,0	-1 930,5	-2 174,1	-2 550,9	-2 757,7	-3 635,1
Dont intérêts sur la dette publique	-455,0	-522,8	-827,3	-849,9	-982,7	-1 027,2	-1 034,8
3- Revenu secondaire	-375,1	-222,8	-169,0	-161,3	-200,8	-350,0	-361,7
- Administrations publiques	10,5	99,8	95,7	99,3	56,1	-96,9	-118,4
- Autres secteurs	-385,7	-322,6	-264,6	-260,7	-256,9	-253,1	-243,3
b- Compte de capital (4+5)	91,6	39,2	117,2	50,1	69,6	107,5	169,6
4- Acquisition/cessions d'actifs non financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5- Transferts de capital	92,5	39,9	117,2	50,1	69,6	107,5	169,6
- Administrations publiques	92,3	39,9	117,1	49,8	68,3	106,2	168,3
- Autres secteurs	0,2	0,0	0,1	0,3	1,3	1,3	1,3
c. Solde des comptes des transactions courantes et de capital (a+b)	-1 502,3	-3 325,3	-3 772,6	-3 131,6	-2 133,5	-2 569,2	-2 359,2
d- Compte financier (6+7+8+9)	-2 595,4	-3 024,1	-2 536,6	-2 861,8	-2 937,8	-2 987,9	-2 610,8
6- Investissement direct	-614,0	-893,0	-1 018,0	-2 164,6	-2 412,6	-2 284,6	-1 725,4
7- Investissements de portefeuille	-751,5	-187,8	-19,6	-1 186,7	-67,4	-297,5	-156,6
8- Dérivés financiers	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
9- Autres investissements	-1 230,7	-1 943,3	-1 499,0	489,5	-457,7	-405,8	-728,9
- Administrations publiques	-895,2	-2 455,1	-1 598,1	539,5	-488,7	-360,8	-748,9
- Autres secteurs	-335,5	511,9	99,1	-50,0	31,0	-45,0	20,0
e- Erreurs et omissions nettes	2,4	-3,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
f- Solde global (c-d+e)	1 095,6	-304,9	-1 236,0	-269,8	804,3	418,7	251,6
Taux de couverture : Export b&s/Import b&s(%)	100,2	86,3	85,9	94,0	103,9	103,1	110,2
Degré d'ouverture : (Export b&s+ Import b&s)/(2*PIB) (%)	22,3	26,5	24,7	26,0	25,3	22,7	21,8
Balance courante/PIB (%)	-3,9	-7,7	-8,1	-6,1	-3,8	-4,3	-3,6
Balance courante hors dons/PIB (%)	-4,2	-8,1	-8,6	-6,5	-4,1	-4,3	-3,6
Balance courante hors dons publics (en milliards de FCFA)	-1 686,1	-3 558,3	-4 089,5	-3 386,7	-2 365,6	-2 690,5	-2 528,8
Taux de progression des IDE (%)	49,9	45,4	14,0	112,6	11,5	-5,3	-24,5
P.I.B.	40 366,9	43 771,2	47 790,9	52 391,3	57 387,2	62 854,3	69 525,3
Solde global/PIB (%)	2,7	-0,7	-2,6	-0,5	1,4	0,7	0,4

Source : BCEAO

Annexe 7 : Evolution des ressources du Budget de l'Etat de 2021 à 2027

(En milliards de Francs CFA)

LIBELLES	2021	2022	Budget	Budget	Projet de budget	Projections	Projections
	Réalizations		2023	2024	2025	2026	2027
RECETTES BUDGETAIRES	4 473,7	4 868,1	5 711,9	6 569,1	7 828,2	8 590,5	9 892,1
Recettes fiscales	4 246,4	4 478,5	5 282,1	6 190,8	7 387,0	8 251,7	9 496,1
- DGI	2 364,4	2 562,3	3 065,8	3 692,3	4 543,7	5 165,6	6 040,8
dont revenus de pétrole	31,2	37,3	41,6	39,5	171,8	268,1	365,4
revenus de gaz	76,5	63,8	71,0	71,0	119,4	132,6	146,7
- TRESOR	11,9	11,5	12,6	12,9	13,7	13,9	14,0
dont impôts sur revenus et salaires	10,0	10,5	11,3	11,5	12,2	12,4	12,5
- DGD (hors PCS, PCC et SGS)	1 870,1	1 904,7	2 203,7	2 485,6	2 829,5	3 072,3	3 160,2
dont DUS	0,0	414,7	478,1	494,3	789,8	783,0	642,1
Effort additionnel des régies				0,0	0,0	0,0	281,2
TVA et DD (chèques spéciaux du trésor)				0,0			
Recettes non fiscales	123,4	94,8	108,1	130,3	136,9	144,6	227,7
Recettes non fiscales Trésor	81,5	58,9	63,1	78,0	83,4	85,7	88,3
Revenus du domaine DGI	40,0	35,9	44,9	52,3	53,4	58,9	64,9
Bonus de signature secteur pétrolier	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Licences de télécommunication	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
Recettes exceptionnelles	1,9						
Autres recettes de services					73,5	74,2	74,5
Dons	103,9	294,8	321,7	247,9	230,8	120,0	168,3
- Dons-programmes	92,4	212,4	202,4	205,0	162,5	13,8	0,0
AFD (C2D)		199,7	199,7	199,7	148,7	0,0	0,0
GVT espagnol (PCD)		7,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
UE		5,5	2,6	5,3	13,8	13,8	0,0
Autres							
- Dons-projets	11,5	82,4	119,3	42,9	68,3	106,2	168,3

Annexe 7 : Evolution des ressources du budget de l'Etat de 2021 à 2027 (suite et fin)

(En milliards de Francs CFA)

LIBELLES	2021	Budget	Budget	Budget	Projet de budget	Projection	Projection
	Réalisations	Est.	2023	2024	2025	2026	2027
RESSOURCES DE TRESORERIE	3 908,6	4 164,2	5 015,0	5 851,1	6 099,5	6 102,2	4 052,1
- Privatisation et ventes d'actifs	0,0	112,7	4,5	1,0	22,0	3,8	0,0
- Transfert des entreprises/dette rétrocedée	33,1	12,5	29,2	36,8	57,2	96,8	99,3
- Intégration de ressources additionnelles C2D							
-arriérés dividendes PETROCI							
- Emprunts sur marchés monétaire et financier	2 575,2	2 215,0	3 104,6	3 447,7	3 430,2	4 075,0	2 433,0
Autres emprunts à moyen et long termes (titrisations)							
- recettes exceptionnelles	722,0	466,7	320,0	1 066,8	1 252,1	501,8	0,0
- Emprunts programmes	495,0	0,0	0,0	751,0	952,1	501,8	0,0
FMI	207,3	0,0	0,0	246,8	122,2	0,0	0,0
Banque Mondiale	0,0	0,0	0,0	0,0	49,1	0,0	0,0
Banque Africaine de Développement	0,0	0,0	0,0	49,3	0,0	0,0	0,0
AFD	19,7	466,7	320,0	19,7	128,7	0,0	0,0
Autres	578,2	1 357,3	1 556,7	1 298,8	1 338,1	1 424,8	1 519,8
- Emprunts projets							
- Autres ressources de Trésorerie							
RECETTES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	779,6	868,8	967,5	1 300,6	1 374,3	1 581,9	1 776,9
Fonds d'Investissements en Milieu Rural (FIMR)	10,4	9,8	7,8	10,4	10,9	10,6	10,9
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)	163,2	198,6	223,6	250,0	266,4	330,9	370,7
Recettes affectées aux collectivités	133,6	154,2	191,5	208,6	230,4	271,1	318,4
TSU SIR	84,5	84,5	88,6	105,0	99,0	122,1	133,3
PCC-PCS	68,1	64,7	80,7	92,3	91,9	96,5	103,0
UA	10,5	9,7	12,1	13,8	13,5	14,2	15,4
Parafiscalité anacarde	31,7	24,6	24,5	23,0	18,3	18,3	18,4
DUS anacarde à transférer à la filière (30%)							
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	7,3	13,6	10,2	11,3	11,0	12,5	16,4
Autres recettes affectées et parafiscalité	270,4	309,0	328,5	586,3	632,8	705,7	790,4
FINANCEMENT A RECHERCHER			0,0	0,0	0,0	824,0	1 861,5
TOTAL RESSOURCES BUDGETAIRES	9 161,9	9 901,1	11 694,4	13 720,7	15 301,9	17 070,0	17 480,7
PIB nominal	39 190,4	41 951,1	46 822,0	52 413,6	57 387,2	62 854,3	69 525,3
Recette fiscale TOFE	5 096,0	5 373,3	6 292,5	7 533,3	8 791,8	9 824,3	11 193,6
Pression fiscale (Base TOFE)	13,0%	12,8%	13,4%	14,4%	15,3%	15,6%	16,1%

Source : MFB/DGBF

Annexe 8 : Evolution des recettes fiscales de 2021 à 2027

(En milliards de Francs CFA)

LIBELLES	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Réalisations	Budget.	Budget	Budget	Projet de budget	Projections	Projections
RECETTES FISCALES BUDGETAIRES	4 246,4	4 478,5	5 282,1	6 190,8	7 387,0	8 251,7	9 496,1
dont recettes hors DUS	3 858,1	4 063,8	4 804,0	5 696,6	6 597,1	7 468,7	8 854,0
DGI	2 364,4	2 562,3	3 065,8	3 692,3	4 543,7	5 165,6	6 040,8
Impôts directs	1 306,0	1 453,8	1 733,8	2 012,4	2 440,7	2 797,9	3 334,6
Impôts sur bénéfices	609,4	646,2	816,4	1 007,3	1 330,7	1 547,6	1 923,2
BIC hors pétrole	505,5	531,3	691,8	865,8	1 055,9	1 187,5	1 466,4
BIC pétrole et gaz	75,3	70,8	78,8	77,4	203,8	280,5	358,5
dont gaz imputé	53,5	44,6	49,7	49,7	83,6	92,8	102,7
Impôt synthétique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taxe d'Etat de l'Entrepreneur	5,8	5,5	8,3	15,4	18,5	21,2	26,6
- Impôt des microentreprises	4,3	16,1	12,9	18,6	22,4	24,0	32,3
- Prélèvement AIRSI	18,5	22,6	24,6	30,2	30,2	34,5	39,4
Impôts sur revenus et salaires (hors FDFP)	564,6	663,7	716,8	792,3	846,8	952,8	1 074,8
Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	130,2	143,9	200,6	212,8	263,2	297,5	336,6
Impôts fonciers (arriérés)	1,9						
Impôts indirects	1 058,3	1 108,5	1 332,0	1 679,9	2 103,0	2 367,7	2 706,2
TVA (hors part secteur électricité)	519,9	574,9	672,5	920,4	1 119,3	1 275,2	1 485,6
TOB (ex TPS)	87,9	101,1	110,0	126,0	150,5	164,5	195,4
Taxes sur boissons et tabacs	74,1	80,3	94,7	101,5	114,5	129,4	146,2
Droits d'enregistrement et de timbre	195,4	176,2	249,8	296,1	407,2	425,4	440,6
dont enregistrement café cacao	74,8	72,3	114,7	151,6	243,4	202,5	238,4
Patentes et Licences	23,6	15,4	18,8	19,8	20,6	23,7	26,4
Taxe sur les télécommunications	57,9	62,1	74,4	79,2	87,2	97,9	109,7
Taxe spécifique sur les télécommunications téléphoniques	28,7	30,8	37,1	38,6	39,3	43,7	48,6
Taxe sur caoutchouc	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taxe ad valorem	35,2	32,0	35,4	58,1	70,1	80,0	91,2
Taxe sur les produits cosmétiques	1,4	2,1	2,2	2,5	2,5	2,8	3,2
Accises et autres taxes indirectes (hors revenus du domaine et taxes affectées)	1,7	3,3	3,5	4,6	4,4	4,9	5,6
Taxe d'exploitation de pétrole et gaz	32,3	30,3	33,8	33,1	87,4	120,2	153,6
dont gaz imputé	22,9	19,1	21,3	21,3	35,8	39,8	44,0
TRESOR	11,9	11,5	12,6	12,9	13,7	13,9	14,0
Impôts directs	10,3	10,5	11,3	11,5	12,2	12,4	12,5
Impôts sur revenus et salaires	10,3	10,5	11,3	11,5	12,2	12,4	12,5
Impôts fonciers (y/c RS 15% Loyer)							
Impôts indirects	1,6	1,0	1,3	1,4	1,5	1,5	1,5
Timbres et vignettes	1,6	1,0	1,3	1,4	1,5	1,5	1,5
Autres indirects	0,0						

Annexe 8 : Evolution des recettes fiscales de 2021 à 2027 (suite et fin)

(En milliards de Francs CFA)

LIBELLES	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Réalisations	Budget	Budget	Budget	Projet de budget	Projections	Projections
DGD	<u>1 870,1</u>	<u>1 904,7</u>	<u>2 203,7</u>	<u>2 485,6</u>	<u>2 829,5</u>	<u>3 072,3</u>	<u>3 160,2</u>
Droits et taxes à l'importation	<u>1 481,8</u>	<u>1 490,0</u>	<u>1 725,6</u>	<u>1 991,3</u>	<u>2 039,7</u>	<u>2 289,2</u>	<u>2 518,1</u>
Taxes sur produits pétroliers (hors TSU FER en compte spécial à partir de 2015)	192,5	335,8	280,3	437,2	444,4	539,1	700,4
Taxes hors produits pétroliers (hors SGS, PCS et PCC)	1 289,2	1 154,2	1 445,3	1 554,1	1 595,3	1 750,1	1 817,7
Taxes à l'exportation	388,3	414,7	478,1	494,3	789,8	783,0	642,1
MOBILISATIONS ADDITIONNELLES	-	-	-	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>	<u>281,2</u>
TVA et DD (chèques spéciaux du trésor)	-	-	-	<u>0,0</u>	-	-	-
REVENUS DU DOMAINE	42,1	35,9	44,9	52,3	53,4	58,9	64,9
RECETTES FISCALES AFFECTEES ET PARAFISCALITE	779,6	868,8	967,5	1 300,6	1 374,3	1 581,9	1 776,9
FDFP	26,2	31,9	32,6	36,0	44,5	44,5	54,5
Fonds de financement de la salubrité urbaine / ANAGED	47,4	53,0	66,9	121,5	124,0	151,0	183,0
Fonds de financement de la salubrité urbaine / FNAD	8,1	13,3	16,7	24,3	24,8	30,2	36,6
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)-ANAGED	7,3	13,6	10,2	11,3	11,0	12,5	16,4
TVA secteur électricité	37,1	33,8	41,0	44,7	53,4	61,7	71,7
Vignettes et patentes Part FER	33,4	34,7	43,8	48,5	55,4	63,6	71,5
Transfert TSU au Fonds d'Entretien Routier (FER)	129,8	140,1	153,5	172,3	160,2	209,0	231,9
PCS, PCC, UA et SGS	119,9	113,7	140,4	161,7	160,3	172,7	183,9
Recettes affectées aux collectivités	133,6	154,2	191,5	208,6	230,4	271,1	318,4
FIMR	10,4	9,8	7,8	10,4	10,9	10,6	10,9
Redevances Café Cacao Part CCC- Sacherie brousse	37,4	28,3	35,3	36,7	45,6	44,7	45,5
Fonds d'Investissement Agricole (2QC)	6,4	4,8	4,8	6,3	10,1	9,9	10,1
TSU SIR	84,5	84,5	88,6	105,0	99,0	122,1	133,3
Parafiscalité anacarde	31,7	24,6	24,5	23,0	18,3	18,3	18,4
Taxe Spécifique sur Equipement (TSE)	0,0	26,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres Taxes affectées	66,7	101,8	109,9	290,2	326,4	360,2	390,8
TOTAL RECETTES FISCALES (hors FIMR)	5 057,6	5 373,3	6 292,5	7 533,3	8 803,8	9 881,9	11 208,5
PIB nominal	39 190,4	41 951,1	46 822,0	52 413,6	57 387,2	62 854,3	69 525,3
Pression fiscale TOFE	12,9%	12,8%	13,4%	14,4%	15,3%	15,6%	16,1%

Source: DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

Annexe 9 : Dépenses du budget de l'Etat de 2021 à 2027

(En milliards de Francs CFA)

LIBELLES	2021	2022	Budget	Budget	Projet de	Projections	Projections
	Réalisations	Budget	2023	2024	budget 2025	2026	2027
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE PUBLIQUE	821,3	1 016,4	1 167,0	1 320,9	1 514,7	1 584,9	1 612,3
Intérêts de la dette la dette publique	821,3	1 016,4	1 167,0	1 320,9	1 514,7	1 584,9	1 612,3
Dette intérieure	398,7	472,3	592,2	579,7	627,1	652,8	672,6
Dette extérieure	422,6	544,1	574,8	741,2	887,6	932,1	939,7
PERSONNEL	1 863,7	1 957,8	2 241,4	2 331,7	2 532,6	2 637,8	2 755,6
ACHATS DE BIENS ET SERVICES	828,9	743,4	858,3	879,9	1 173,9	1 121,2	1 126,3
Abonnement	106,0	115,5	116,9	131,5	151,6	166,6	183,1
Gratuité des soins ciblés							
Organisation des élections	41,4	12,9	52,0	26,2	90,6	50,4	24,2
Fonds de réserves Café-cacao	0,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Carburant des armées	15,6	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0
Alimentation des armées	50,2	42,0	42,0	42,0	56,2	58,0	58,7
Autres achats de biens et services	615,6	557,1	631,4	664,2	859,5	830,3	844,3
TRANSFERTS	1 196,8	698,2	776,6	691,0	813,8	861,8	924,7
Subventions aux écoles privées	146,1	160,4	165,2	156,2	174,5	200,0	218,8
Fonctionnement CNS et sécurisation des élections	75,7	20,0	25,0	20,0	41,4	31,5	31,5
Bourses et pécules	63,2	59,8	69,4	70,1	77,5	82,4	91,8
Transfert aux collectivités	25,6	26,5	28,5	32,1	37,1	38,6	40,1
Autres transferts	886,2	431,3	488,5	412,6	483,3	509,4	542,4

Annexe 9: Dépenses du Budget de l'Etat de 2021 à 2027 (suite et fin)

(En milliards de Francs CFA)

LIBELLES	2021	2022	Budget	Budget	Projet de budget	Projection	Projection
	Réalisations	Budget	2023	2024	2025	2026	2027
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 113,5	2 571,7	3 107,0	3 721,3	3 771,7	4 513,4	5 713,3
- Trésor	1 180,0	1 132,0	1 431,0	2 379,6	2 365,3	2 982,4	4 025,2
Projets C2D et PCD	0,0	206,9	199,7	199,7	148,7	0,0	0,0
Collectivités décentralisées	50,5	64,0	74,0	82,4	122,4	135,9	154,4
CNS/Investissement	99,9	10,0	135,0	15,0	235,0	150,0	160,0
Fonds d'Etudes	5,1	10,0	15,0	3,0	25,0	15,0	10,0
Restructuration des banques	10,0	10,0	15,0	3,0	20,0	10,0	10,0
Couverture maladie Universelle	11,7	15,7	16,2	8,0	18,6	21,1	23,5
Autres investissements	1 002,8	815,4	976,0	2 068,5	1 795,6	2 650,4	3 667,3
- Financement extérieur des projets	933,4	1 439,7	1 676,1	1 341,7	1 406,4	1 531,0	1 688,1
Emprunts-projets	841,2	1 357,3	1 556,7	1 298,8	1 338,1	1 424,8	1 519,8
Dons-projets	92,3	82,4	119,3	42,9	68,3	106,2	168,3
CHARGES DE TRESORERIE	1 523,2	2 044,8	2 576,5	3 475,4	4 121,0	4 768,9	3 574,3
Amortissement de la dette	1 523,2	2 044,8	2 576,5	3 475,4	4 121,0	4 768,9	3 574,3
Dette intérieure		1 265,1	1 486,5	1 734,4	2 713,5	3 400,2	2 160,6
Dette extérieure		779,7	1 089,9	1 741,1	1 407,5	1 368,7	1 413,7
DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	779,6	868,8	967,5	1 300,6	1 374,3	1 581,9	1 776,9
Programme d'Investissements en Milieu Rural / FIMR	10,4	9,8	7,8	10,4	10,9	10,6	10,9
Programme d'entretien routier / FER	163,2	198,6	223,6	250,0	266,4	330,9	370,7
Dépenses des collectivités sur recettes affectées	133,6	154,2	191,5	208,6	230,4	271,1	318,4
TSU SIR	84,5	84,5	88,6	105,0	99,0	122,1	133,3
PCC-PCS	68,1	64,7	80,7	92,3	91,9	96,5	103,0
UA	10,5	9,7	12,1	13,8	13,5	14,2	15,4
Parafiscalité anacarde	31,7	24,6	24,5	23,0	18,3	18,3	18,4
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	7,3	13,6	10,2	11,3	11,0	12,5	16,4
Autres dépenses sur recettes affectés	270,4	309,0	328,5	586,3	632,8	705,7	790,4
TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT	9 127,0	9 901,1	11 694,4	13 720,7	15 301,9	17 070,0	17 480,7
Masse salariale en % du PIB	4,8%	4,7%	4,8%	4,4%	4,4%	4,2%	4,0%
Masse salariale en % des recettes fiscales	36,6%	36,4%	35,6%	31,0%	28,8%	26,8%	24,6%
Investissement en % du PIB	5,4%	6,1%	6,6%	7,1%	6,6%	7,2%	8,2%

Source : MFB/DGBF

Annexe10 : Budget 2024, projet de budget 2025, projections 2026 et 2027 selon les Piliers du PND 2021-2025

(En milliards de Francs CFA)

PILIER DU PND	Budget 2024	Projet de budget 2025	Projection 2026	Projection 2027
PILIER I - ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE PAR L'INDUSTRIALISATION ET LE DEVELOPPEMENT DE GRAPPES	712,4	835,2	912,5	979,4
1-1 - Agriculture	311,1	303,1	362,2	369,5
1-2 - Ressources animales et halieutiques	16,2	26,0	26,2	33,6
1-3 - Industrie	29,0	43,2	38,5	44,1
1-4 - Mines	319,4	415,0	432,5	469,4
1-5 - Hydrocarbures	0,4	0,5	0,6	0,6
1-6 - Artisanat	1,1	1,7	1,5	1,7
1-7 - Culture	20,6	27,1	31,1	37,5
1-8 - Francophonie	0,4	0,6	0,6	0,8
1-9 - Tourisme et loisirs	14,0	18,0	19,4	22,2
PILIER II- DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET PROMOTION DE L'EMPLOI	1 683,9	2 064,0	2 281,6	2 499,8
2-1 - Education nationale	1 236,1	1 446,4	1 567,2	1 686,7
2-2 - Enseignement technique et formation professionnelle	128,2	171,6	180,0	212,9
2-3 - Enseignement supérieur et recherche scientifique	283,1	289,4	391,3	454,9
2-4 - Emploi-Travail	31,2	36,8	37,0	38,5
2-5 - Population	5,4	119,9	106,1	106,8
PILIER III- DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE ET DE L'INVESTISSEMENT	6 037,0	6 145,8	7 319,9	7 206,5
3-1 - Promotion des investissements privés	4,1	4,7	4,4	4,3
3-2 - Promotion des PME	10,2	15,2	13,5	15,5
3-3 - Energie et Energies renouvelables	158,3	165,0	179,0	179,1
3-4 - Infrastructures routières	821,9	1 446,7	1 738,4	1 738,4
3-5 - Transport	287,0	237,4	241,1	321,1
3-6 - Economie numérique et poste	105,5	90,7	98,7	108,7
3-7 - Hydraulique	113,3	127,5	119,4	143,2
3-8 - Financement de l'économie	4 629,2	5 234,7	4 691,5	4 696,2

Annexe 10 : Budget 2024, projet de budget 2025, projections 2026 et 2027 selon les Piliers du PND 2021-2025 (suite et fin)

(En milliards de Francs CFA)

PILIER DU PND	Budget 2024	Projet de budget 2025	Projection 2026	Projection 2027
PILIER IV- RENFORCEMENT DE L'INCLUSION, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE L'ACTION SOCIALE	1 168,7	1 397,8	1 410,1	1 729,9
4-1 - Santé	624,4	727,3	705,8	805,5
4-2 - Nutrition	1,5	1,6	1,5	1,5
4-3 - Protection sociale	47,7	56,3	57,7	73,6
4-4 - Inclusion sociale	67,2	79,1	76,7	198,5
4-5 - Jeunesse	56,1	103,0	88,4	97,1
4-7 - Sport	40,7	44,2	44,3	45,6
4-8 - Urbanisme et habitat	33,1	70,5	80,4	109,2
4-9 - Assainissement et salubrité	298,1	315,7	355,2	398,9
PILIER V- DEVELOPPEMENT REGIONAL EQUILIBRE, PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	506,0	593,6	612,2	718,0
5-1 - Développement régional équilibré	409,2	494,7	501,0	560,0
5-2 - Environnement et développement durable	27,0	27,4	35,1	62,1
5-3 - Eaux et Forêts	69,8	71,6	76,1	96,0
PILIER VI : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE, MODERNISATION DE L'ETAT ET TRANSFORMATION CULTURELLE	3 611,2	4 265,5	4 533,8	4 347,1
6-1 - Paix et cohésion sociale	77,1	141,5	102,3	77,5
6-2 - Défense et sécurité	676,9	864,9	937,8	995,4
6-3 - Gouvernance administrative	188,9	210,4	205,9	204,2
6-5 - Justice et droits de l'homme	119,8	143,8	138,2	154,3
6-6 - Gouvernance économique	2 364,1	2 271,6	2 553,6	2 296,4
6-7 - Communication et médias	37,5	37,8	41,2	50,6
6-8 - Coopération internationale	112,6	135,8	146,8	156,0
6-9 - Intégration régionale	2,2	2,7	2,8	2,6
6-10 - Planification et statistique	19,5	435,5	385,4	388,0
6-11 - Transformation culturelle et civisme	12,6	21,6	19,7	22,1
TOTAL	13 720,7	15 301,9	17 070,0	17 480,7

Source : DGBF